



Je loue un appartement depuis 20 ans les sols sont vétustes

Par **ttin**, le **27/07/2010** à **15:01**

Bonjour, je suis en location d'un appartement par les HLM depuis 20 ans, les sols de mon appartement les moquettes dans les chambres sont très très vétustes, elle ont environ 30 ans, nous ne pouvons plus les entretenir convenablement. ma question est Le changement des sols peut-il être imputé à mon propriétaire ?

Merci de votre réponse.

bonne journée

cordialement

ttin